

POLITIQUES TEMPORELLES

Et si on changeait d'heures ?



Déposer les enfants devant l'école, arriver avant la fermeture du magasin, travailler de nuit, soigner un parent malade... Organiser la vie quotidienne devient un véritable casse-tête, que cherchent à résoudre les « politiques temporelles ». Elles font converger toutes les politiques publiques vers une meilleure maîtrise des temps de l'individu et de la collectivité.

Les temps changent. Le marché de l'emploi mêle flexibilité des horaires, réduction ou densification du temps de travail, période de chômage, temps partiels, travail des deux conjoints, longs déplacements, recul de l'âge de la retraite...

La société en perpétuelle mutation a un impact direct sur les rythmes de vie individuels mais aussi collectifs. Partout les constats sont les mêmes : l'être humain s'épuise à force d'essayer de s'adapter et de conjuguer les différentes facettes de sa vie : boulot, famille, obligations administratives, déplacements, loisirs... 71% des salariés avouent ainsi manquer de temps.

Peu à peu, l'idée de prendre le contrepied de cette course à l'adaptation fait

FLEXIBILITÉ.

Comment concilier horaire de travail et vie privée ?

son chemin. Il s'agit alors de chercher une meilleure articulation entre le temps social, le temps de travail, le temps des études, le temps de la recherche d'emploi, le temps personnel et familial, etc. Cela constitue le cœur des politiques temporelles.

UNE APPROCHE TRANSVERSALE

Car pour régler les problèmes d'un individu en respectant la collectivité, c'est l'ensemble des paramètres qu'il faut envisager. La gestion de la mobilité, l'accès aux services culturels et sportifs, la rencontre sur l'espace public sont tributaires de la capacité des individus et des groupes sociaux à bien synchroniser les différents temps professionnels et personnels de la vie quotidienne. Le succès de la politique de temps requiert donc l'implication et la complémentarité des différentes collectivités territoriales et des différentes matières politiques (sociale, urbanisme, éducation, emploi...).

« Par exemple, explique-t-on chez Tempo Territorial, proposer des modes de gardes de jeunes enfants demande de s'intéresser autant à la régularité ou l'irrégularité des horaires de travail des parents qu'aux conditions des transports en commun pour accéder à ces équipements. » Les politiques publiques sont ici étroitement liées à la participation citoyenne. « Les politiques temporelles interrogent les organisations sur leur capacité à penser leur complémentarité de services, et les décideurs sur leur capacité à mettre en place des dispositifs d'observation et d'écoute des populations. Qu'il s'agisse de résidents, touristes, salariés, personnes en insertion, familles monoparentales, parents impliqués à part égale dans leurs activités professionnelles et personnelles. »

LANCÉ PAR LES FEMMES

En Europe, les exemples d'adaptation et les expérimentations se multiplient : journées de travail de six heures en Suède, modification des horaires de cours à l'université à Rennes, ouverture d'une bibliothèque « sandwich admis » le dimanche à Lille...

En Italie, le mouvement a été lancé il y a déjà longtemps, par des femmes. Car ces dernières sont tout particulièrement confrontées aux difficultés de la vie quotidienne, notamment lorsqu'elles travaillent et qu'elles ont des enfants en bas âge. « Une majorité d'entre elles souhaite que l'articulation entre tâches professionnelles, familiales et sociales soit facilitée, pour

les hommes comme pour les femmes. Le modèle italien des "temps de la ville" est l'expression de cette aspiration à élaborer de nouveaux équilibres entre les temps sociaux, fondés sur une distribution plus égalitaire entre les genres et les différentes activités de la vie quotidienne », explique Jean-Yves Boulouin, chercheur à l'Université Paris-Dauphine, venu expliquer le concept lors d'un colloque à Charleroi, en octobre dernier.

BUREAUX DU TEMPS

Dans plusieurs communes italiennes ont ainsi émergé des « bureaux du temps » où, aux côtés des élus, se retrouvent des enseignants, des étudiants, des banquiers, des ouvrières... « Ensemble, ils travaillent à comprendre la transformation des contextes urbains et ensuite à élaborer des projets réalisables en lien avec les valeurs de l'environnement et du développement durable. »

La ville de Saint-Denis (France) a également intégré de telles politiques dans ses services. Patrick Vassalo, adjoint au maire, en témoigne : « Nous avons remarqué que le personnel qui nettoyait la mairie le faisait en dehors des heures de bureau et qu'il s'agissait souvent de femmes dans des situations socio-économiques précaires, qui devaient effectuer de longs déplacements en transports en commun, avec des horaires inconfortables – tôt le matin ou tard le soir. L'idée a germé, dans ces réflexions autour du bien-être, de changer cette situation. » Évidemment, les choses n'ont pas été sans efforts et plusieurs parties ont dû mettre de l'eau dans leur vin. « Il a fallu convaincre la société de nettoyage de ne pas baisser les salaires alors que les horaires changeaient, mais aussi les élus et les membres de l'administration communale de faire de la place à ces travailleuses. Comme accepter d'être dérangé pour le changement d'une poubelle lors d'une réunion, ou s'interrompre un moment pour le nettoyage du bureau. Mais ça a marché ! »

On le voit, la démarche est complexe et se situe sur du long terme. Mais de nombreuses expériences européennes ont déjà fait leurs preuves. En Belgique, quelques tentatives ont aussi vu le jour. Reste à leur donner une place... et du temps.

Annelise DETOURNAY

www.tempoterritorial.fr

INDICES

TRISTE BILAN. 22 agents pastoraux ont été tués de par le monde en 2015 : treize prêtres, quatre religieuses et cinq laïcs. Le plus grand nombre de victimes est enregistré en Amérique : sept prêtres et une religieuse ont été tués. Viennent ensuite l'Asie (un prêtre, deux religieuses et quatre laïcs) et l'Afrique (trois prêtres, une religieuse et une laïque). Deux prêtres ont été tués en Europe. La majeure partie des agents pastoraux ont trouvé la mort suite à des vols ou des cambriolages.



MOYEN-ORIENT. L'accord global entre le Saint-

Siège et l'État palestinien est entré en vigueur le 2 janvier. Il porte sur les aspects essentiels de la vie et de l'activité de l'Église catholique en Palestine, notamment sa reconnaissance juridique. Il réaffirme également le soutien de l'Église à une solution négociée et pacifique au conflit israélo-palestinien.

DÉRISION ? Les autorités de Wellington (Nouvelle-Zélande) ont octroyé le droit légal de célébrer des mariages à... l'Église du monstre de spaghettis volant. Également nommée « pastafarisme », cette Église a été fondée aux États-Unis il y a dix ans pour dénoncer les dogmes religieux et le créationnisme. Ses adeptes portent des passoires sur la tête, adulent les pirates et affirment que l'univers a été créé par un personnage ressemblant à un plat de spaghettis à la viande.

PAS PALESTINIEN ? Pour l'Église unifiée d'Australie, Jésus n'était pas palestinien, mais juif. Une déclaration faite pour calmer les lobbys juifs, après la publication d'un article, rédigé par deux membres de l'Église d'origine palestinienne, qui expliquait que Jésus-Christ était né en Palestine...

